

# Formation post-permis

## Comment réduire sa période probatoire ?

Une mesure prise par le gouvernement, à partir du 1er janvier 2019, consiste à assister à une formation d'une journée de 7 heures, après 6 mois de permis, pour pouvoir réduire de 6 mois à un an la période probatoire de ce dernier. Au programme de la journée : des débats et échanges collectifs sur le thème de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que des conseils concernant les habitudes de conduite et les bonnes pratiques sur la route.

## En quoi consiste la formation post permis ?

Les conditions à remplir pour accéder à la formation

Pour pouvoir accéder à la formation de 7 heures qui lui permettra de réduire sa [période probatoire](#), le jeune conducteur devra remplir les conditions suivantes :

être titulaire d'un permis B (en apprentissage traditionnel ou en conduite accompagnée), A1 ou A2

le permis devra être valide depuis au moins 6 mois et moins d'un an

le permis doit être en cours de validité (sans [suspension](#), [annulation](#) ou [invalidation](#) de ce dernier)

Attention toutefois, seuls les conducteurs ayant obtenu leur permis de conduire à compter du 1er janvier 2019 sont concernés par cette formation.

Le déroulement de la formation post permis

Le déroulement de la formation post permis est organisée en deux demi-journées, en présence d'un intervenant qualifié, expert dans le domaine de la sécurité routière.

### Première demi-journée

Les activités de la matinée seront les suivantes :

Une rapide présentation de la formation et de l'intervenant

Un questionnaire à remplir qui porte sur le conducteur en tant que personne (âge, loisirs, etc) mais aussi en tant qu'utilisateur de la route (habitudes de conduite, usage professionnel ou personnel du véhicule, etc). Le questionnaire sera ensuite traité en détail en présence de l'intervenant, toujours sous forme de débat et d'échange collectif avec les autres

Une présentation des conducteurs présents, qui inclut une présentation de soi, de ses expériences de conduite et des éventuelles difficultés rencontrées sur la route

Une évaluation individuelle et collective de la perception du risque, avec une confrontation des expériences au sein du groupe et un dégagement des tendances globales

Une analyse collective de situations de conduite complexes, avec les conseils de l'intervenant et les idées de chacun. L'intervenant utilisera notamment des supports (photos ou vidéos), et pourra également faire usage d'un simulateur de conduite pour illustrer ses propos

### Seconde demi-journée

Les activités de l'après-midi seront les suivantes :

Un débat sur la question de la mobilité et des situations caractéristiques que rencontrent les jeunes conducteurs, de façon à provoquer une prise de conscience concernant les conséquences des décisions prises au volant, des influences extérieures (environnement, contexte, pression des autres, etc)

Un débat sur les choix de mobilité, avec une prise de conscience de la thématique environnementale, des transports et moyens de mobilité disponibles pouvant se substituer à la voiture. Cette séquence est animée à l'aide d'outils pédagogiques comme la création de scénarios, à partir de situations typiques, de façon à appréhender la route sous un autre angle

Un bilan de formation, qui se traduit à la fois par un engagement oral face au groupe et par le livret d'attestation de suivi de la formation (qui devra être conservé pour pouvoir ensuite faire les démarches nécessaires sur le site de [l'ANTS](#) et bénéficier de la réduction de période probatoire)

Qui est habilité à délivrer cette formation post permis ?

Les établissements autorisés à délivrer cette formation post permis sont uniquement les écoles de conduite détentrices du [label qualité](#).

## Quels sont les avantages de cette formation post permis ?

### Un gain de points plus rapide sur le permis de conduire

En effectuant cette formation, la période probatoire du jeune conducteur est réduite, ce qui signifie également que le gain de points est accéléré, pour que le conducteur ait 12 points sur son permis quand celle-ci prend fin. On distingue alors deux cas de figure :

**Le conducteur a passé son permis en apprentissage traditionnel (pour les permis B, A1 et A2) :** sa période probatoire est de 3 ans sans la formation, avec un gain de 2 points par an en l'absence d'infractions au code de la route. Avec la formation post permis, la période probatoire passe à 2 ans, le gain de points est donc de 2 points la première année, mais de 4 points la seconde année

**Le conducteur a passé son permis en conduite accompagnée (pour le permis B seulement) :** sa période probatoire est de 2 ans sans la formation post permis, avec un gain de 3 points par an en l'absence d'infractions au code de la route. Avec la formation post permis, sa période probatoire n'est que d'un an et demi, avec un gain de 3 points la première année, puis de 3 points au bout de 6 mois seulement

Ce cumul de points accéléré peut permettre, dans certains cas, de ne pas avoir un [solde de points très bas](#) sur son permis de conduire et donc de ne pas se retrouver dans l'obligation d'effectuer un stage de récupération de points.

### Une réduction des coûts de l'assurance auto

Une assurance automobile peut parfois coûter très cher pour un jeune conducteur, surtout lorsqu'il se trouve en période probatoire. Le suivi de la formation post permis et la réduction de la période probatoire de ce dernier sont donc des garanties d'un moindre risque pour les assureurs, ce qui signifie également que le tarif de l'assurance sera moins élevé dès 2 ans de permis (au lieu de 3 ans pour les conducteurs qui n'auront pas suivi la formation).

### Une réduction des frais en cas de location de voiture

Pour les sociétés de location de voiture tout comme pour les sociétés d'assurances, un jeune conducteur représente un risque élevé, et donc des tarifs en conséquence. On estime qu'un jeune conducteur paye environ 30% plus cher qu'un conducteur expérimenté pour louer un véhicule. Là encore une réduction de période probatoire permet de bénéficier de tarifs avantageux plus rapidement, ce qui peut être un bonus non négligeable, notamment lors des départs en vacances, ou pour ceux qui ne possèdent pas leur propre voiture.

## Combien coûte cette journée de formation ?

En l'absence de chiffres précis pour l'instant, car les premières sessions de formation doivent avoir lieu très prochainement, on peut estimer à environ 100€ le coût de cette formation post permis d'une journée.

## À partir de quelle date peut-on s'inscrire ?

Les premières sessions de formation devront être organisées par les auto-écoles détentrices du *label qualité* dans le courant de l'été 2019, pour pouvoir permettre aux jeunes conducteurs ayant obtenu leur permis de conduire en début d'année d'y participer.